

La paix par l'intégration? Théories sur l'interdépendance et les nouveaux problèmes de sécurité

Charles-Philippe David et Afef Benessaïeh

Volume 28, numéro 2, 1997

La paix par l'intégration ? Régionalisme et perspectives de sécurité

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703736ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703736ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

David, C.-P. & Benessaïeh, A. (1997). La paix par l'intégration? Théories sur l'interdépendance et les nouveaux problèmes de sécurité. *Études internationales*, 28(2), 227–254. <https://doi.org/10.7202/703736ar>

La paix par l'intégration ? théories sur l'interdépendance et les nouveaux problèmes de sécurité

Charles-Philippe DAVID et Afef BENESSAIEH*

Le commerce guérit des préjugés destructeurs...
partout où il y a des mœurs douces, il y a du commerce ;
et partout où il y a du commerce, il y a des mœurs douces.

Montesquieu (1748), *De l'esprit des lois*

...Le commerce est la source des finances
et les finances sont le nerf vital de la guerre.

Colbert (1660-1690)

La mondialisation et l'intégration économique sont parmi les principaux traits dominants de la fin du xx^e siècle. Le régionalisme, tout particulièrement, s'avère le cadre privilégié par lequel bon nombre d'États exploitent aujourd'hui leurs objectifs de croissance économique et de promotion d'intérêts politiques. Ce phénomène s'accélère, au fur et à mesure que le commerce et les investissements intra-régionaux augmentent et que la proximité géographique et les affinités politiques et culturelles favorisent de tels regroupements. Alors que l'Europe occidentale constituait un modèle en son genre depuis plusieurs décennies, d'autres régions offrent depuis peu de nouvelles formes d'intégration, tels l'ALENA en Amérique du Nord, le MERCOSUR en Amérique latine ou l'ASEAN en Asie. Jumelée avec l'intégration régionale, la mondialisation renforce en outre les liens économiques entre le Nord et le Sud, rapproche davantage les États sur le plan financier et commercial et fait en sorte qu'une interdépendance globale, sans précédent dans l'histoire, semble stimuler à tous les niveaux la coopération intra et inter-régionale.

L'intégration dans un contexte de mondialisation économique est largement perçue comme source de stabilité et de sécurité. En Europe occidentale, les rivalités nationales sont, malgré les obstacles toujours nombreux, atténuées par des efforts intenses d'harmonisation économique, politique et sécuritaire. En Asie, les facteurs intégratifs bien qu'embryonnaires et sujets (contrairement à l'Europe) à des incertitudes géopolitiques prononcées n'en demeurent pas moins influents, dans la mesure où les guerres sont en déclin dans une région ayant subi de graves conflits tout au long de son histoire.

* Charles-Philippe David est professeur de science politique et titulaire de la Chaire Téléglobe ♦ Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques à l'Université du Québec à Montréal; Afef Benessaïeh est candidate à la maîtrise en science politique et chercheure au sein du Groupe de recherche sur l'intégration continentale (GRIC) de cette même institution. Les auteurs tiennent à remercier Christian Deblock, de l'UQAM, Baghat Korany, de l'Université de Montréal, et Jean-François Thibault, de l'Université d'Ottawa, pour leurs commentaires et leurs suggestions très appréciés.

L'Asie-Pacifique constitue ainsi une zone de développement économique porteuse d'espoir de paix. Les projets d'intégration régionale en Amérique du Nord et du Sud sont également jugés stabilisateurs pour certains pays aux économies et sociétés fragilisées par les effets de la mondialisation. L'ALENA permet ainsi d'assurer une sécurité économique au Mexique, en dépit du risque que l'aide américaine pour le sortir de son endettement ne provoque l'équivalent d'un « Viêt-nam financier » aux États-Unis. Le Canada a lui aussi opté en faveur de l'accord nord-américain quoique celui-ci puisse comporter certains dangers pour l'identité culturelle et l'indépendance politiques canadiennes. Les regroupements d'Amérique centrale et du Sud renforcent en apparence la démocratie et l'adaptation pacifique aux changements économiques internationaux. Même certains pays de l'ancienne URSS jugent dans leur intérêt de se rapprocher en vue de renouer avec une certaine stabilité économique. Suivant l'exemple des différentes initiatives régionales africaines entreprises dès l'après-guerre, la région du Moyen-Orient commence aussi à définir des projets timides d'intégration économique.

Cette évolution globale renforce par le fait même la conviction fort répandue à l'effet que l'interdépendance économique contribue à jeter les bases d'une paix durable¹. Les États, selon ce raisonnement, résistent aux actions belligérantes contrairement à leurs intérêts, d'autant plus si ceux-ci incluent une part de plus en plus importante de commerce et d'investissements liés à leurs partenaires. Les communications, les voyages, les contacts et les échanges de toutes sortes encouragent une définition de la souveraineté étatique en termes moins strictement nationale et davantage en termes qui accommodent plus largement les besoins d'une intégration régionale. En somme, l'interdépendance contribuerait à solutionner en grande partie les problèmes de sécurité.

En réalité, cette thèse fait depuis toujours l'objet d'une vive polémique et manifestement demeure, dans le contexte international que nous venons de décrire, sujette à des discussions dont les implications sont capitales. Certains auteurs comme Fukuyama vont jusqu'à affirmer que le triomphe de l'idéologie du libre-marché et de la démocratie consacrent la « fin de l'histoire » (donc la fin des guerres), ou selon De Santis, que l'ère du « mutualisme » entre États excluerait en principe la résurgence de conflits². À l'inverse, d'autres auteurs tels Huntington jugent imminente l'arrivée de « guerres entre civilisations » ou Kaplan, qui analyse la « résurgence anarchique » mondiale comme un défi

-
1. Cet argument est, en théorie des relations internationales, repris par Robert AXELROD qui étudie le phénomène de la coopération entre acteurs « égoïstes », *The Evolution of Cooperation*, New York, Basic Books, 1984 et aussi par Richard ROSECRANCE, *The Rise of the Trading State: Commerce and Conquest in the Modern World*, New York, Basic Books, 1985.
 2. Francis FUKUYAMA, *The End of History and the Last Man*, New York, Free Press, 1992 ; Hugh De SANTIS, *Beyond Progress: An Interpretative Odyssey to the Future*, Chicago, The University of Chicago Press, 1996.

sécuritaire grave³. En études stratégiques, nombreux sont aussi les spécialistes qui étudient l'apport du multilatéralisme et de « régimes institutionnels » pour consolider une sécurité globale et régionale⁴. Les réflexions sont tantôt optimistes, tantôt pessimistes, quant aux chances de parvenir à la paix par « l'institutionnalisme » comme le souhaitait jadis le premier fonctionnaliste, David Mitrany, qui affirmait que la forme (l'institution) suit la fonction (la coopération)⁵. Ces analyses de nature politique et institutionnelle, à notre avis, esquivent la question stratégique beaucoup plus fondamentale et prioritaire comme objet de recherche, soit le lien à établir entre interdépendance et sécurité. En ce sens, l'importance de l'étude du facteur intégratif pour la paix n'est pas assez reconnue. Alors que la littérature stratégique se contente d'une analyse extrêmement poussée du multilatéralisme et des institutions de sécurité, à notre avis les dimensions sécuritaires dans le cadre des processus d'intégration doivent se poser plus largement.

Cet article reprend, par conséquent, la vieille polémique sur le commerce comme un facteur de conflit ou de stabilité. Son objectif est de questionner les courants théoriques qui ont évalué le lien positif ou négatif entre commerce et sécurité, afin de mieux comprendre en quoi l'interdépendance favorise ou non la paix. Nous exploitons une lacune décelée dans le débat entre réalistes et libéraux et indiquons que l'interdépendance économique n'empêche pas l'émergence de nouvelles menaces à la sécurité des États. Nous concluons à l'existence d'un lien paradoxal entre interdépendance et sécurité. En effet, il est vrai d'affirmer que l'interdépendance tend à résoudre les problèmes militaires de la sécurité et entraîne de meilleures conditions de stabilité. On doit néanmoins aussi reconnaître qu'elle accroît du même coup l'ampleur des problèmes non militaires de la sécurité. Ce faisant, nous tenons compte à la fois de la candeur libérale sur les vertus pacifiantes du commerce et du pessimisme réaliste sur la guerre comme une fatalité que le commerce ne peut entièrement éclipser. Cette complémentarité des approches permet d'expliquer l'existence du paradoxe entre interdépendance et sécurité.

3. Samuel HUNTINGTON, « The Clash of Civilizations », *Foreign Affairs*, vol. 72, n° 2, été 1993, pp. 22-49 et *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, New York, Simon and Schuster, 1996 ; Robert KAPLAN, *The End of the Earth: A Journey at the Dawn of the 21st Century*, New York, Random House, 1996. Voir aussi Chester CROCKER, Fen Osler HAMPSON et Pamela AALL, *Managing Global Chaos: Sources and Responses to International Conflict*, Washington, United States Institute of Peace Press, 1996.

4. Entre autres, voir la contribution en ce domaine de l'ouvrage dirigé par Michel FORTMANN, S. Neil MACFARLANE et Stéphane ROUSSEL, dir., *Tous pour un ou chacun pour soi : Promesses et limites de la coopération régionale en matière de sécurité*, Québec, Institut québécois des hautes études internationales, 1996 (certains chapitres ont paru dans *Études internationales*, vol. 26, n° 4, décembre 1995).

5. David MITRANY, *A Working Peace System*, Chicago, Quadrangle Books, 1966 ; voir également le classique de Ernst HAAS, *Beyond the Nation-State*, Stanford, Stanford University Press, 1964.

I – Intégration, interdépendance et sécurité : définitions et distinctions

L'intégration renvoie principalement à l'idée de lier une ou plusieurs parties en un tout⁶. Le concept décrirait une réalité qui peut être à la fois d'ordre statique et dynamique, c'est-à-dire qu'on peut parler d'intégration comme d'un état achevé, ou encore pour désigner un processus en cours⁷. Toutefois, et pour clarifier l'emploi du terme, nous ne parlerons d'intégration que dans le sens dynamique. La raison principale de ce choix tient essentiellement au fait que nous ne disposons d'aucun modèle d'intégration parfaitement achevé, au sens ultime que lui donnerait Balassa (1961)⁸.

Le concept d'intégration sous-entend également une dimension politique, c'est-à-dire, institutionnellement orientée⁹. Dans un sens premier, l'intégration peut être mise en forme par une institution commune appelée à gérer le processus en cours. Dans une optique plus minimaliste, l'intégration s'accompagne seulement d'instruments créés pour les besoins du processus. Nous utiliserons donc le concept d'intégration essentiellement pour désigner un processus d'imbrication progressive de deux ou plusieurs économies dirigé vers une finalité commune¹⁰.

La plupart des auteurs ne différencient pas l'interdépendance de l'intégration. Dans un sens classique, l'interdépendance constitue un préalable à l'intégration¹¹. D'une manière plus contemporaine, le terme renvoie à une caractéristique d'ensemble du système international, décrivant les relations entre États comme une situation de dépendance mutuelle croissante. Cette

-
6. Selon une définition proposée par Gunnar MYRDAL, « La désintégration économique internationale », *Une économie internationale*, Paris, PUF, 1958, p. 11. Pour une historique très documentée du terme d'intégration, consulter Fritz MASCHLUP, « The Use of the Term in Economics », *A History of Thought on Economic Integration*, Londres, McMillan Press, 1977, pp. 3-35 ; ou encore Alfred TOVIAS, « A Survey of the Theory of Economic Integration », *Revue d'intégration européenne*, vol. 15, n° 1, automne 1991, pp. 5-23.
 7. Lire Robert O. KEOHANE et Joseph S. NYE, « International Interdependence and Integration », dans Fred I. GREENSTEIN et Nelson W. POLSBY, dir., *International Politics*, Massachusetts, Addison-Wesley Publishing Company, 1975, pp. 363-414. Lire également Bela BALASSA, « Introduction », dans *The Theory of Economic Integration*, Homewood, Richard D. IRWIN inc, 1961, p. 1 ; et Ernst B. HAAS, « Integration or Interdependence? », *The Obsolescence of Regional Integration Theory*, Berkeley, University of International Studies, 1975, pp. 88-89, pour une analyse particulière sur la dimension projective et institutionnelle de l'intégration.
 8. Lire B. BALASSA, « Introduction », *op. cit.*, p. 2, pour les cinq formes possibles d'intégration, allant de la zone de libre-échange à l'intégration économique complète.
 9. Selon Marie-Claude SMOUTS et Bertrand BADIE, « La dialectique de l'intégration/exclusion », dans *Le retournement du monde, sociologie de la scène internationale*, Paris, Dalloz, 1992, p. 191, Haas soutient l'idée que les processus d'intégration économique déborderaient inévitablement vers la sphère politique (« spill over »), d'où la nécessité de mettre en place une institution regroupant l'ensemble des entités politiques s'intégrant.
 10. Comme le définissent brièvement Christian DEBLOCK et Dorval BRUNELLE, « Le régionalisme économique international : de la première à la deuxième génération », dans M. FORTMANN et al., dir., *Tous pour un...*, *op. cit.*
 11. Selon B. BALASSA, « Introduction », *op. cit.*, p. 2. Lire aussi R. O. KEOHANE et J. S. NYE, « International... », *op. cit.*, p. 374.

interdépendance est favorisée par de multiples facteurs, dont les plus soulignés sont l'essor technologique (information, transports) et l'expansion des échanges économiques (commerce, capitaux)¹².

L'interdépendance est une simple caractéristique relationnelle de l'environnement du système international. Le terme est généralement employé dans un sens économique, pour désigner une situation de sensibilité économique réciproque, même si non symétrique¹³. En outre, certains auteurs font usage de ce concept pour désigner l'émergence de réseaux sociaux transnationaux ou encore faire référence à l'autonomie politique décroissante des États et au fait qu'ils soient soumis à l'influence de facteurs politiques externes¹⁴. Nous parlerons d'interdépendance comme d'une réalité recouvrant une situation de dépendance économique mutuelle, qu'elle soit symétrique ou non, et quel que soit le degré de réciprocité de cette relation. Le terme sera aussi employé pour caractériser plus largement l'existence d'un environnement transnational.

Dans un contexte d'interdépendance croissante, les questions sécuritaires ne sont plus du ressort des seuls États qui doivent maintenant réagir à des menaces autres qu'étatiques. Cela indique un élargissement du concept même de sécurité, liant maintenant sécurité nationale à son contexte, international¹⁵. Même redéfini, le concept de sécurité, soit la préservation de l'intégrité étatique en termes de normes, d'institutions et de valeurs, face à une menace externe, demeure un problème fondamental dans l'étude des relations internationales,

-
12. Dans cette définition, l'interdépendance est une simple condition d'ensemble. L'interdépendance, mesurée en termes d'essor des flux économiques et technologiques et migratoires, est une thèse particulièrement défendue par les auteurs les plus cités sur cette problématique, R. O. KEOHANE et J. S. NYE, dir., « Transnational Relations and World Politics: an Introduction », dans *Transnational Relations and World Politics*, Cambridge, Harvard University Press, 1970, pp. ix-xxix. Voir également Peter J. KATZENSTEIN, « International Interdependence: Some Long-term Trends and Recent Changes », *International Organization*, vol. 29, n° 4, 1975, pp. 1021-1034.
13. L'interdépendance comme une vulnérabilité mutuelle, symétrique ou non, est une conception théorique caractéristique des auteurs d'allégeance réaliste, qui considèrent que l'intérêt d'un État est de se soustraire à toute relation de dépendance qui pourrait mettre en péril son autonomie et ainsi l'inciter à l'agression. Voir K. N. WALTZ, « Structural Causes and Economic Effects », *Theory of International Politics*, Addison-Wesley Publishing Company, 1979, pp. 129-157. D'autres auteurs préféreront plutôt utiliser le terme plus nuancé de « sensibilité ». Voir en outre R. O. KEOHANE et J. S. NYE, « Interdependence in World Politics », dans *Power and Interdependence: World Politics in Transition*, Boston, Little Brown, pp. 3-60. Consulter aussi l'économiste Richard N. COOPER, qui abonde dans le sens des conclusions réalistes sur les coûts de l'interdépendance sans qu'on puisse pour autant le ranger définitivement dans cette école, dans « National Economic Policy in an Interdependent World », *The Economics of Interdependence: Economic Policy in the Atlantic Community*, New York, Columbia University Press, 1980, pp. 148-173.
14. Sur l'émergence de réseaux sociaux transnationaux et l'interdépendance politique, lire des auteurs comme R. O. KEOHANE et J. S. NYE, « International... », *op. cit.*, pp. 363-414.
15. Paul KENNEDY, « The Future of the Nation-State », *Preparing Ourselves for the Twenty-First Century*, New York, Random House, 1993, pp. 122-134.

étant donné l'absence d'instances supranationales appelées à réguler, c'est-à-dire policer, les relations entre États¹⁶.

Dans son sens traditionnel, la sécurité pour un État se définit essentiellement en termes d'absence de menace militaire. Malgré sa pertinence, cette définition de la sécurité est insuffisante pour comprendre l'émergence actuelle de nouveaux problèmes qui menacent la sécurité des États, sans pourtant être de nature militaire. Ces problèmes peuvent emprunter diverses formes, allant du terrorisme, du trafic des stupéfiants aux problèmes environnementaux, migratoires ou sociopolitiques¹⁷. Ainsi, dans un contexte qui demeure encore largement étatique, la sécurité signifierait maintenant l'absence de menaces militaires et non militaires¹⁸, définition que nous retiendrons afin de montrer que l'interdépendance peut être source de plus grande sécurité militaire, tout en intensifiant l'émergence et l'importance des enjeux de sécurité non militaires.

II – Théories réaliste et libérale sur les effets de l'interdépendance pour la sécurité

L'un des éléments fondamentaux de l'ordre international qui suivit la Seconde Guerre mondiale, tel que pensé par ses artisans, a consisté à construire un monde pacifié par l'effet harmonisateur d'un commerce en croissance et d'un marché international progressivement libéralisé qui dissuaderait les États de recourir à la violence pour régler leurs contentieux.

Le cadre international mis en place, les débats théoriques sur la capacité du système à demeurer stable n'ont pas pour autant été épuisés. Deux grandes

16. Sur la sécurité comme un problème fondamental dans l'étude des relations internationales, lire Robert AXELROD, « The Problem of Cooperation », *The Evolution...*, *op. cit.*, pp. 3-24. Sur le « dilemme de la sécurité », consulter notamment John H. HERZ, *International Politics in the Atomic Age*, New York, Columbia University Press, 1959; Robert JERVIS, « Cooperation under the Security Dilemma », *World Politics*, vol. 30, n° 2, 1978, pp. 167-214. Sur l'anarchie, caractéristique principale du système international, une introduction claire nous est offerte par Barry BUZAN, « Security and the International Political System », *People, States and Fear*, 2^e édition, 1989, pp. 147-148.
17. Pour quelques introductions générales à ces nouveaux thèmes, lire P. KENNEDY, « The Future... », *op. cit.*, pp. 128-129; Marc A. LEVY, « Is the Environment a National Security Issue? », *International Security*, vol. 20, n° 2, pp. 35-62; Jessica T. MATTHEWS, « Redefining Security », *Foreign Affairs*, vol. 68, n° 2, printemps 1989, pp. 162-175; Ken BOOTH, dir., *New Thinking About Strategy and International Security*, Londres, Routledge, 1991; Michael CLARKE, dir., *New Perspectives on Security*, Londres, Brassey's, 1993; James N. ROSENAU, *Turbulence in World Politics: a Theory of Change and Continuity*, Princeton, Princeton University Press, 1990; Joseph J. ROMM, *Defining National Security: the Nonmilitary Aspects*, New York, Council on Foreign Relations Press, 1993; ou encore John M. STOPFORD, Susan STRANGE et John S. HENLEY, *Rival States, Rival Firms*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991, pp. 209-210, sur la stabilité sociopolitique interne comme un préalable fondamental pour la sécurité nationale.
18. Charles-Philippe DAVID et Stéphane ROUSSEL, *Environnement stratégique et modèles de défense, une perspective québécoise*, Montréal, Méridien, 1996, pp. 13-17. Voir aussi les travaux de C.-P. DAVID et al., *Les études stratégiques: approches et concepts*, Montréal, Les éditions du Méridien, Québec, Centre québécois de relations internationales et Paris, Fondation pour les études de défense nationale, 1989, pp. 11-25.

tendances ont posé le problème du commerce comme un facteur de paix ou de guerre entre les nations. D'inspiration idéaliste, la lignée libérale telle que renouvelée avec l'apport de Richard Rosecrance, dans *The Rise of the Trading State*, soutient principalement que le commerce prévient la guerre parce qu'elle favorise la coopération entre États. En réaction à cet optimisme hérité de l'entre-deux-guerres, l'école réaliste, définie par Hans Morgenthau en 1948 avec son ouvrage, *Politics Among Nations*, et reformulée à la fin des années 1970 avec Kenneth Waltz, a défendu le point de vue contraire, proche du mercantilisme, en soutenant que le commerce constituerait un facteur de conflit potentiel, car l'ouverture économique signifierait une plus grande vulnérabilité. Chacune de ces tendances mérite d'être soigneusement examinée.

A — L'interdépendance est un facteur de conflit

Il faut noter que la plupart des auteurs de l'école réaliste marginalisent explicitement le facteur économique pour expliquer la propension à la guerre ou à la paix. Ils font plutôt référence à la configuration internationale des rapports de puissance pour comprendre la stabilité de l'ordre d'après-guerre. Certains mettent l'accent sur l'équilibre entre les puissances, c'est-à-dire une distribution de pouvoir relativement égale entre les puissances, d'autres considèrent que c'est la capacité de prévenir la montée de puissances « révisionnistes » ou encore l'existence d'une puissance hégémonique qui assure la stabilité du système¹⁹. Certaines contributions importantes, toutefois, abordent la dimension de l'interdépendance.

S'inscrivant dans la continuité des analyses réalistes d'après-guerre, les travaux de Kenneth Waltz, et notamment son ouvrage publié en 1979, *Theory of International Politics*, constituent la référence incontournable pour une analyse des relations internationales fondée sur la centralité de l'État dans le système international. Seul acteur important, l'État est entrevu comme un agent unitaire, doué d'une rationalité lui permettant de défendre ses seuls intérêts au sein d'un système caractérisé par l'anarchie et la lutte pour la puissance²⁰. Le monde étant le lieu de conflits permanents, l'entité politique

19. Nous n'entrerons pas dans le détail de ce débat interne au réalisme par souci d'espace. On consultera toutefois, pour le point de vue favorable à l'explication de l'équilibre des puissances, H. MORGENTHAU, *Politics Among Nations*, New York, Alfred A. Knopf, 1948 ; J. MEARSHEIMER, « Back to the Future », *International Security*, vol. 15, n° 1, pp. 5-56. La thèse de la puissance hégémonique est bien introduite par Geoffrey BLAINEY, *The Causes of War*, New York, Free Press, 1973. Sur l'argument hégémonique, on consultera aussi un auteur comme B. BUZAN, « Economic Structure and International Security: The Limits of the Liberal Case », *International Organization*, vol. 38, n° 4, 1974, pp. 597-624, qui soutient que les facteurs politiques et militaires expliquent mieux la stabilité de l'Europe de l'après-guerre que l'interdépendance économique ne le fait.

20. Pour une excellente synthèse commentée des prémisses du réalisme, consulter Jean-François THIBAUT, « Le néo-réalisme », *Le nouveau régionalisme: un défi pour la théorie des relations internationales*, Montréal, Université du Québec à Montréal, Groupe de recherche sur l'intégration continentale (GRIC), cahier de recherche 95-5, septembre 1995, pp. 12-14 ; voir aussi Fred CHERNOFF, « Theory of International Cooperation », *After Bipolarity*, Michigan, University of Michigan Press, 1992, pp. 28-30.

serait essentiellement soucieuse de préserver son autonomie et d'assurer sa survie en poursuivant des objectifs de sécurité²¹.

Dans une perspective réaliste, l'interdépendance est synonyme d'insécurité et de conflit potentiel. Ce point de vue est étayé par nombre d'arguments qui peuvent se résumer à quatre grandes idées : 1) Tout conflit suppose une interdépendance préalable ; 2) L'interdépendance n'explique pas entièrement la stabilité du système ; 3) L'interdépendance est une menace à l'autonomie des États ; et 4) Elle signifie une vulnérabilité potentielle, que seul le conflit peut solutionner.

1) Chez Waltz, tout conflit requiert d'abord un degré minimal d'interdépendance, car la guerre, pour reprendre une formulation classique, est la continuation de la politique par d'autres moyens. Ceci signifie que pour qu'il y ait relation conflictuelle il faut qu'il y ait d'abord eu relation²². « *It is hard to get a war going unless the potential participants are somehow closely linked* », dira Waltz²³. Invoquant l'évidence, Waltz rappelle que deux États qui ne seraient liés d'aucune façon ont peu de probabilité d'entrer en conflit. Cet argument est fondé sur une définition de l'interdépendance particulière aux réalistes, lorsqu'ils font valoir que l'interdépendance est synonyme de vulnérabilité accrue (comme il sera exposé plus loin), donc de menace externe à laquelle l'État doit se soustraire pour préserver son autonomie.

2) Waltz défend une position extrême, en parlant de l'interdépendance comme d'un concept et non d'une réalité²⁴. Il considère que les économies industrialisées sont aujourd'hui moins interdépendantes qu'elles ne l'étaient au sein de l'Europe lors de l'avant-guerre²⁵, car pour lui l'interdépendance doit

21. L'anarchie est une caractéristique fondamentale du système international tel que conceptualisé par les réalistes. Toutefois, les causes de cette absence d'autorité légitime dans l'arène internationale divisent l'école en deux tendances. Les réalistes classiques, comme Morgenthau, considèrent que l'anarchie découle directement de la nature même de l'humain (et donc des États), objectivement préoccupé par sa quête de puissance et la préservation de celle-ci. Le structuro-réalisme ou le néo-réalisme de Waltz, indique que l'anarchie n'est qu'une caractéristique structurelle du système international qui affecte le comportement des États. La littérature sur ce concept est trop abondante pour pouvoir faire ici l'objet d'un survol. Pour une introduction, on consultera B. BUZAN, « Security... », *op. cit.*, p. 147.

22. Lire Kenneth N. WALTZ, « The Myth of National Interdependence », dans Charles P. KINDLEBERGER, dir., *The International Corporation: a Symposium*, Cambridge, the MIT Press, 1970, pp. 138, 205.

23. Dans K. N. WALTZ, *ibid.*, p. 205.

24. Waltz se base sur une définition très personnelle de l'interdépendance. Lire K. N. WALTZ, « Structural Causes and Economic Effects », *Theory of International Politics*, Addison-Wesley Publishing Company, 1979, p. 143.

25. Dans K. N. WALTZ, *ibid.*, p. 141, l'auteur rappelle les chiffres suivants : dans la période de 1909-1913, le commerce total (exportation et importation) de la Grande-Bretagne, la France, l'Italie et l'Allemagne comptait pour 33 à 52 % de leur produit national brut (PNB) respectif. En 1975, le commerce américain et soviétique ne comptait que pour 8 à 14 % de leur PNB. Pour Waltz, l'interdépendance ne peut expliquer la stabilité de l'Europe d'après 1945, parce que les deux pôles du système, l'URSS et les États-Unis, avaient peu de liens économiques. Il soutient que l'Europe de l'avant Première Guerre mondiale était plus interdépendante que ne l'a été l'ensemble du système international pendant la guerre froide. John J. MEARSHEIMER, « Back... », *op. cit.*, p. 29, reprend le même argument.

signifier une relation économique parfaitement symétrique. Avec une définition d'une telle rigidité, on peut comprendre avec quelle aisance l'auteur en vient à soutenir une thèse aussi surprenante que celle de l'interdépendance comme un mythe et non une réalité. Finalement, pour Waltz, il n'y aurait aucune pertinence à considérer que le système international soit le lieu d'une interdépendance croissante entre les États. Par ailleurs, d'autres auteurs réalistes comme Robert Gilpin reconnaissent la réalité de l'interdépendance mais refusent d'accepter la thèse que l'État ne serait plus l'acteur prédominant dans le système international, prémisses sous-jacentes au transnationalisme. Pour Gilpin, les agents économiques privés ne supplantent en rien l'État-nation ; ils en constitueraient tout au plus une extension²⁶, ce qui, suggère-t-il, conserve intacte la poursuite d'une politique de puissance étatique²⁷.

3) D'autres auteurs d'allégeance réaliste, comme Richard Cooper, ne réfutent pas non plus l'importance du phénomène d'interdépendance politico-économique croissante des États ; ils en soulignent plutôt les dangers. De ce point de vue, l'interdépendance est entrevue comme une menace à l'autonomie des États, parce qu'instaurant des relations de dépendance plus profitables à certains acteurs qu'à d'autres. Cette menace s'illustre dans un contexte de limitation accrue de la marge de manœuvre étatique dans la détermination et la réalisation des objectifs nationaux²⁸. Selon cette optique, le commerce, reformulé en termes de sécurité économique, ferait partie de la définition de la sécurité nationale, car il en devient un élément essentiel²⁹. En ajoutant la sécurité économique à l'agenda traditionnel de sécurité, il s'agit désormais de contrôler l'influence des facteurs économiques externes sur l'économie nationale d'un État donné. On se doute bien de la difficulté de maîtriser celle-ci dans un contexte où l'État ne peut se soustraire facilement de l'interdépendance accrue. Par conséquent, la poursuite d'objectifs de sécurité économique devient liée aux aspects fondamentalement militaires de la sécurité nationale, car l'État réaliste, préoccupé par la magnitude de sa puissance, entend maintenir celle-ci, et ce, par les moyens de la guerre si la situation l'exige.

26. Voir Robert GILPIN, « The Politics of Transnational Economic Relations », dans R. O. KEOHANE et J. S. NYE, *Transnational...*, op. cit., pp. 48-69 : « Contrary to the argument that the multinational corporation will somehow supplant the nation-state, I think it is closer to the truth to argue that the role of the nation-state in economic as well as in political life is increasing and that the multinational corporation is actually a stimulant to the further extension of state power in the economic realm. »

27. R. GILPIN, « Economic Interdependence and National Security in Historical Perspective », dans Klaus KNORR et Frank N. TRAGER, dir., *Economic Issues and National Security*, New York, New York University Press, 1977, p. 63 : « In an age of economic interdependence and of mutual military restraint, international economic relations – to paraphrase Clausewitz – could well become the pursuit of policy by other means. »

28. Lire Richard N. COOPER, « Economic Interdependence and Foreign Policy in the Seventies », *World Politics*, vol. 24, janvier 1972, p. 164.

29. Comme l'a défendu R. N. COOPER, « Trade Policy is Foreign Policy », *Foreign Policy*, vol. 9, hiver 1972/1973, pp. 18-36. Lire aussi Clark A. MURDOCK, « Economic Issues as Objects of Security: Economics, Security and Vulnerability », dans K. KNORR et F. N. TRAGER, *Economic Issues...*, op. cit., pp. 67-69.

4) La tendance réaliste définit l'interdépendance surtout en fonction de la vulnérabilité, même si parfois le terme sensibilité est aussi utilisé. Le terme de sensibilité renvoie à l'idée selon laquelle un événement isolé survenant dans un lieu quelconque peut avoir des répercussions ailleurs³⁰. La vulnérabilité indique les coûts d'une suspension de la relation d'interdépendance³¹. Ce dernier concept permet d'introduire la notion d'asymétrie³², pour rappeler que l'interdépendance n'est pas nécessairement synonyme de dépendance réciproque et équivalente³³. L'interdépendance comme une vulnérabilité mutuelle, symétrique ou non, est une conception théorique caractéristique des auteurs d'allégeance réaliste, qui considèrent que l'intérêt d'un État consiste à se soustraire à toute relation de dépendance qui pourrait mettre en péril son autonomie et ainsi l'inciter à l'agression. Pour un auteur comme Waltz, l'asymétrie de la plupart des relations dites interdépendantes révèle l'inadéquation de l'usage du terme. L'emploi de la notion d'interdépendance est trop neutre pour décrire la réalité des relations économiques entre États, qui constituent un jeu à somme nulle duquel ressortent des perdants et des gagnants, chaque joueur ne disposant pas des mêmes atouts au départ³⁴.

De récentes contributions à l'école réaliste reprennent le fil du débat sur l'interdépendance et la propension au conflit. Par exemple, deux études empiriques américaines publiées en 1996, de Katherine Barbieri et Dale Copeland, proposent des conclusions similaires en indiquant que le commerce ne prévient pas la guerre et que l'interdépendance, même extrême, peut

30. K. N. WALTZ, *Theory...*, *op. cit.*, p. 139.

31. Voir DAVID A. BALDWIN, « Interdependence and Power: a Conceptual Analysis », *International Organization*, vol. 34, n° 4, pp. 471-506; K. KNORR, « Economic Interdependence and National Security », dans K. KNORR et Frank N. TRAGER, *Economic Issues...*, *op. cit.*, p. 5; Stephen D. KRASNER, *Structural Conflict: The Third World Against Global Liberalism*, Berkeley, University of California Press, 1985; K. N. WALTZ, « Structural Causes... », *op. cit.*, pp. 129-157.

32. Pour Waltz, il convient de ne parler d'interdépendance que lorsqu'il y a dépendance symétrique des parties et équivalence des coûts qu'occasionnerait une suppression de cette relation.

33. Consulter les travaux de l'économiste Albert O. HIRSCHMAN sur les coûts de l'interdépendance et le commerce comme élément de la puissance nationale, « Economic Thought on the Relationship Between Foreign Trade and National Power », *National Power and the Structure of Foreign Trade*, Berkeley, University of California Press, 1945, pp. 3-12. Hirschman insiste particulièrement sur l'aspect rarement symétrique des relations d'interdépendance, pavant la voie à des relations de pouvoir favorables à l'État le moins dépendant de l'autre, ce qui annonçait déjà les perspectives réalistes mettant l'accent sur la puissance et son augmentation comme une préoccupation centrale de l'État, telles qu'explicitées par H. MORGENTHAU, *Politics...*, *op. cit.*, p. 3.

34. Voir K. N. WALTZ, « The Myth... », *op. cit.*, p. 220 : « The American rhetoric of interdependence has taken some of the qualities of an ideology. The word « interdependence » subtly obscures the inequalities of national capability, pleasingly points to a reciprocal dependence, and strongly suggests that all states are playing the same game. » Cette opinion est aussi partagée par R. GILPIN, « Economic Interdependence and National Security in Historical Perspective », *op. cit.*, 1977, p. 41, qui écrit que le libéralisme est la politique économique des puissants, en rappelant que le cas des États-Unis est similaire à celui de l'Angleterre au XIX^e siècle.

exacerber les conflits potentiels³⁵. Dans l'étude de Copeland, l'originalité de la démonstration tient essentiellement au fait qu'il introduit une variable dynamique dans l'énoncé du problème, en indiquant que c'est la perspective de commercer plus qui incite l'État à préférer la coopération et la paix à la guerre. À l'inverse, l'appréhension de voir son commerce décliner avec un partenaire donné peut encourager le recours à la force pour acquérir ou conserver des ressources et un marché.

Pour les réalistes, l'interdépendance est une forme de relation de pouvoir entre les États et elle implique des coûts³⁶. Ceux-ci signifient, d'une part, que la relation n'est pas profitable à tous les pays, car une vulnérabilité moindre de certains d'entre eux signifie une certaine domination sur d'autres dont la relation relève davantage d'une situation de dépendance. D'autre part, les coûts de la relation impliquent qu'une rupture de celle-ci serait plus dommageable pour les États dont la dépendance est très grande. De plus, les réalistes ont tendance à considérer que l'interdépendance se traduit par des tensions entre les entités étatiques, essentiellement soucieuses de préserver leur autonomie et de contrôler toute relation qui les lierait à d'autres entités. Cette analyse dénote une vision particulière des États, entrevus comme des unités cloisonnées, aimantés les uns aux autres par des attractions à intensité variable dont ils cherchent à se défaire. Pour contrer les effets potentiellement insécurisants de l'interdépendance et réaffirmer l'autonomie de l'État, un auteur comme Barry Buzan suggère de pratiquer un « mercantilisme bénin », c'est-à-dire une forme de protectionnisme contrôlé qui permettrait d'être moins vulnérable à l'influence des facteurs externes comme la politique économique d'autres États. Ce « mercantilisme bénin » s'inscrirait à l'intérieur d'une « anarchie mature », c'est-à-dire un système international dans lequel les acteurs étatiques seraient en mesure de prendre en compte l'intérêt des autres États pour préserver la stabilité du système.

Sur toute la question de l'interdépendance, somme toute, le réalisme constitue une véritable entreprise de reconfirmation du rôle prédominant de l'État, ce qui signifie en clair que la stratégie politique suggérée est de faire en sorte que l'influence des facteurs économiques extérieurs (entre autres facteurs) ne puisse en rien diminuer la puissance nationale.

B — L'interdépendance est source de paix

D'une tout autre perspective, la tendance libérale pose le problème de l'interdépendance et de la sécurité avec une insistance sur les bénéfices escomptés. Le libéralisme ne constitue pas à proprement parler une école,

35. Katherine BARBIERI, « Economic Interdependence: a Path to Peace or a Source of Interstate Conflict? », *Journal of Peace Research*, vol. 33, n° 1, 1996, pp. 29-49; Dale C. COPELAND, « Economic Interdependence and War, a Theory of Trade Expectations », *International Security*, vol. 20, n° 4, printemps 1996, pp. 5-41.

36. Le thème de l'interdépendance comme une forme de relation de pouvoir ou une alternative à ce type de relation est bien explicité par D. A. BALDWIN, « Interdependence... », *op. cit.*, p. 495.

mais plutôt une lignée théorique combinant la tradition classique en économie politique³⁷ au principe général de préservation de la liberté individuelle. Si on ne peut parler d'une école, comment définir alors le paradigme libéral ? Selon Robert Keohane, il s'agit d'une approche analysant la réalité sociale à partir des individus qui, additionnés au sein d'aggrégats, réalisent des décisions collectives³⁸. Cette approche conceptualise le monde en mettant l'accent sur l'importance des droits individuels et l'idée de progrès constant dans l'évolution de l'histoire humaine. Transposé au niveau de l'analyse des relations internationales, le libéralisme admet le principe que les États sont les principaux acteurs d'un système mondial anarchique, mais ajoute qu'il leur est toutefois possible de coopérer à travers les institutions internationales.

L'argument central regroupant l'ensemble des analyses à prédominance libérale repose sur la conviction que l'interdépendance crée des intérêts mutuels qu'il serait coûteux de suspendre en choisissant de recourir aux stratégies de conflit. L'interdépendance est donc synonyme de paix puisqu'elle instaure les conditions d'une coopération entre États, de façon à ce que ceux-ci concilient leurs différents objectifs nationaux. On peut diviser en quatre postulats l'essentiel des thèses libérales : 1) Le commerce est préférable à la guerre ; 2) L'interdépendance est une caractéristique majeure du système international actuel ; 3) La paix présuppose l'interdépendance ; et 4) Celle-ci lie les États entre eux et favorise la coopération.

1) Pour certains auteurs qui puisent à même les travaux datés du début du siècle de Richard Cobden et Norman Angell³⁹, il est préférable pour les États modernes de commercer plutôt que de combattre. Par exemple et plus récemment, Richard Rosecrance soutient que la guerre peut être considérée comme désuète pour les « États commerçants », qui trouvent un plus grand avantage à maintenir leur développement économique par le commerce et non

37. On peut remonter jusqu'aux auteurs classiques de l'économie politique pour en rappeler les principes fondateurs, et poser la liberté des échanges comme la réalisation d'une harmonie des intérêts dans laquelle tout acteur économique trouve son avantage, tout en participant à générer un bien-être pour tous. Il s'agit du principe de la « main invisible » d'Adam Smith, qui demeure encore la perspective dominante chez les économistes libéraux se réclamant de la pensée classique.

38. R. O. KEOHANE, « International Liberalism Reconsidered », dans John DUNN, dir., *The Economic Limits to Modern Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, pp. 173-174.

39. Richard COBDEN, *The Political Writings of Richard Cobden*, Londres, T. Fisher Unwin, 1903, p. 225 ; Norman ANGELL, *The Great Illusion*, New York, Putnam's Sons, 1933, 2^e éd., pp. 59-60. Cobden et Angell, considérés comme des fondateurs de la pensée idéaliste de l'entre-deux-guerres, avaient foi dans les capacités du libre-échange à promouvoir la paix. L'homme politique le plus imprégné de cette vision économique pacifiste était le président américain Woodrow Wilson (1913-1921).

par la conquête territoriale⁴⁰. Par ailleurs, chez un autre auteur libéral comme Solomon Polachek, le désir de réaliser des gains à l'échange est un motif suffisant pour le maintien des relations coopératives. Dans cette perspective, le commerce accru équivaut à un potentiel conflictuel déclinant⁴¹.

2) L'interdépendance est une réalité dont il faut tenir compte pour comprendre les changements survenus dans l'ordre international d'après-guerre⁴². La thèse du transnationalisme, telle que proposée par Keohane et Nye dans les années soixante-dix, constituait une réaction au paradigme « étato-centriste⁴³ » du réalisme de l'après-guerre. Sans destituer l'État de son rôle d'acteur central dans les relations internationales, Keohane et Nye suggéraient de prendre en considération l'influence de nouveaux acteurs transnationaux, c'est-à-dire non gouvernementaux, tels que les banques, les firmes, ou encore certaines organisations sociopolitiques, pour comprendre la politique internationale des États⁴⁴.

3) L'interdépendance économique décourage le recours à la force. Même en situation d'interdépendance asymétrique, l'État le plus dépendant de la relation commerciale n'est pas en mesure de briser ses liens économiques en initiant un conflit, car il a trop à perdre⁴⁵. Ainsi, la stabilité du système

40. Rosecrance renouvelle le type d'analyses proposées dès le début du siècle par Thorsten Veblen et reformulé par Joseph Schumpeter durant l'entre-deux-guerres. Il consistait à considérer que l'esprit des sociétés industrielles est contraire à celui des sociétés militaires. Avec la prospérité économique accrue dont elles bénéficieraient, les sociétés capitalistes se détourneraient des conquêtes territoriales pour se consacrer aux profits du commerce et de l'activité économique interne. Voir Jack S. LEVY, « The Causes of War: a Review of Theories and Evidences », dans Philip E. TELOCK *et al.*, dir., *Society and Nuclear War*, Berkeley, University of California Press, vol. 1, 1989, p. 261; R. ROSECRANCE, *The Rise...*, *op. cit.*, pp. 13-14; et « War, Trade and Interdependence », dans J. N. ROSENAU et H. TROMP, *Interdependence and Conflict in World Politics*, Aldershot, Avebury, 1992, pp. 48-57.

41. Solomon W. POLACHEK, « Conflict and Trade », *Journal of Conflict Resolution*, vol. 24, n° 1, 1980, pp. 55-78. Pour l'exposé d'un même point de vue sur les liens entre expansion des liens commerciaux et réduction des conflits militaires entre États, lire aussi William K. DOMKE, *War and the Changing Global System*, New Haven, Yale University Press, 1988, et Edward D. MANSFIELD, *Power, Trade and War*, Princeton, Princeton University Press, 1994, 1994.

42. Consulter l'ensemble des travaux de Keohane et Nye sur l'interdépendance.

43. Selon l'expression utilisée par Baghat KORANY, *Analyse des relations internationales: Approches, concepts, données*, Québec, Centre québécois de relations internationales, Montréal, Gaétan Morin, 1987, p. 123.

44. Dans R. O. KEOHANE et J. S. NYE, *Power...*, *op. cit.*, p. 5, les auteurs suggèrent que l'interdépendance croissante affecte la politique internationale et le comportement des États, bien que ceux-ci puissent aussi modifier la structure de l'interdépendance, par la création de procédures, règles et institutions (régimes) appelées à réguler l'interdépendance. Pour illustrer leur thèse, ils ont aussi mesuré la croissance d'interactions globales en proposant des facteurs tels que l'essor des communications, facilitant la transmission d'idées, le perfectionnement des moyens de transport, permettant une mobilité accrue des biens, l'expansion de la finance, se traduisant par des investissements internationaux accrus et une volatilité des capitaux, et la propension augmentée des individus à voyager à travers le monde. Consulter R. O. KEOHANE et J. S. NYE, « Transnational... », *op. cit.*, pp. ix-xii.

45. R. O. KEOHANE et J. S. NYE, « World Politics and the International Economic System », dans C. Fred BERGSTEN, dir., *The Future of the International Economic Order*, Lexington, Health, 1973, pp. 121-122; R. ROSECRANCE, *The Rise...*, *op. cit.*, p. 133.

international d'après-guerre s'explique en grande partie par l'interdépendance économique accrue entre les États, qui a tissé entre eux des liens d'intérêts qu'ils veulent préserver⁴⁶. Cette thèse centrale fait consensus chez ceux qui se réclament ouvertement de la tradition libérale. Il existe toutefois quelques auteurs, comme Keohane et Nye qui, bien qu'on les ait associés à cette tendance, ont tant sophistiqué le concept d'interdépendance qu'ils n'ont pas répondu clairement au questionnement du lien entre interdépendance et paix. Néanmoins, ces auteurs considèrent qu'en situation « d'interdépendance complexe⁴⁷ », c'est-à-dire à la fois sociale, politique et économique, le recours à la force militaire pour résoudre des conflits est peu probable⁴⁸, même si en situation d'interdépendance asymétrique, l'usage de la force peut encore prévaloir tel que les réalistes le prétendent.

4) L'interdépendance favorise le rapprochement entre États, à travers la coopération que ceux-ci doivent établir pour gérer l'ensemble de leurs relations. Par exemple, à travers le régionalisme, l'interdépendance favorise une plus grande transparence politique entre les membres faisant partie du regroupement, ce qui facilite la coopération et la prise en compte des intérêts de chacun⁴⁹. Pour certains auteurs d'inspiration fonctionnaliste, l'interdépendance économique, en créant des problèmes communs, entraîne inévitablement un besoin de coopération entre les États, ce qui provoque en retour un processus de mise en place d'institutions chargées d'encadrer cette coopération⁵⁰. Enfin, et du point de vue de l'institutionnalisme néo-libéral, la coopération est aussi favorisée par l'interdépendance accrue, car les États ont avantage à se concerter, étant donné les coûts trop élevés d'une absence de

46. On consultera sur ce thème R. ROSECRANCE, « Force or Trade: Costs and Benefits », dans Charles W. KEGLEY et Eugene R. WITTKOPF, *The Global Agenda*, New York, McGraw Hill, 3^e éd., 1992, p. 25 : « In international society where government does not exist, nations will have power conflicts unless they can work out a system of interdependence to satisfy their needs. Only the reciprocal exchange and division of labor represented by the trading world can prevent conflict in such an anarchic environment. »

47. Il y a interdépendance complexe lorsqu'on constate l'existence de réseaux sociaux transnationaux (groupes sociaux, élites politiques), la nature modifiée des relations interétatiques qui incluent des préoccupations économiques et non plus seulement sécuritaires, et enfin, l'absence de recours à la force militaire.

48. R. O. KEOHANE et J. S. NYE, *Power...*, *op. cit.*, p. 25. Dans le même texte, les auteurs avancent l'argument contraire, en écrivant que l'interdépendance asymétrique contribue à provoquer des conflits, p. 11 : (...) « asymmetries are most likely to provide sources of influence for actors in their dealings with one another. Less dependant actors can often use the interdependent relationship as a source of power in bargaining over an issue and perhaps to affect other issues. »

49. Consulter Muthiah ALAGAPPA, « Regionalism and Conflict Management: a Framework for Analysis », *Review of International Studies*, vol. 21, 1995, p. 372.

50. Pour un commentaire des thèses néo-fonctionnalistes poursuivant les travaux d'Ernst Haas et de David Mitrany, lire M. C. SMOUTS et B. BADIE, « La dialectique... », *op. cit.*, p. 191.

coopération⁵¹. Ce point de vue a également été adopté par les théoriciens des régimes de sécurité dans leur analyse, par exemple, des réactions européenne, américaine et canadienne face aux conflits en ex-Yougoslavie⁵².

Il existe peu de contributions récentes aux thèses libérales, hormis les travaux réactualisés d'auteurs comme Polachek ou Rosecrance qui se sont identifiés très tôt à la tendance. Toutefois, quelques études de Michael Doyle ou de Bruce Russett poursuivent la tradition libérale, en ajoutant à l'analyse du problème des indicateurs tels que la structure politique interne, de façon à soutenir l'idée que les États économiquement interdépendants et de surcroît démocratiques n'ont pas tendance à entrer en conflit⁵³.

Du point de vue libéral, l'interdépendance constituerait une alternative aux relations de pouvoir, car elle suppose l'échange et la réciprocité, quel qu'en soit le degré. Un libéral insistera surtout sur les avantages de la relation, en indiquant par exemple qu'une rupture de la relation signifierait une suspension des bénéfices obtenus par celle-ci. De plus cette analyse, particulièrement complexifiée avec l'apport du transnationalisme, visualise le monde comme un ensemble de réseaux traversant de toutes parts les États, et les liant entre eux par des liens formels et informels. Cette image est en nette rupture avec les métaphores réalistes décrites plus tôt, car les thèmes de l'effritement et de la perméabilité de l'espace national ne font pas consensus entre ces deux écoles. Enfin, les implications prescriptives du point de vue libéral diffèrent substantiellement de celles présentées dans le cadre du réalisme. Partant du point de vue suivant lequel le commerce réaliserait les idéaux de paix et de

51. C'est la synthèse de l'institutionnalisme néo-libéral proposée par Motoshi SUZUKI, « Economic Interdependence, Relative Gains, and International Cooperation: the Case of Monetary Policy Coordination », *International Studies Quarterly*, vol. 38, 1994, p. 477. Penseur-clé de l'institutionnalisme néo-libéral, Keohane se réclame toutefois aussi bien de la tradition réaliste que libérale. Il souligne particulièrement ce point dans R. O. KEOHANE, « Institutional Theory and the Realist Challenge After the Cold War », dans D. BALDWIN, dir., *Neorealism and Neoliberalism: the Contemporary Debate*, New York, Columbia University Press, 1993, p. 272. Toutefois, l'insistance de KEOHANE sur la coopération, facilitée par l'existence d'institutions nées du besoin de gérer l'interdépendance entre les États, nous suggère qu'il se considère comme un libéral « sophistiqué ». Lire, par exemple, R. O. KEOHANE, « International... », *op. cit.*, p. 166, où l'auteur s'identifie explicitement à la tendance libérale.

52. S. ROUSSEL et M. FORTMANN, « Eppur, si muove – Le régime de sécurité européen », *Études internationales*, vol. 25, n° 4, décembre 1994, pp. 729-762.

53. C'est la thèse de la « paix démocratique » d'inspiration kantienne. On y postule que les régimes démocratiques sont moins susceptibles d'entrer en guerre parce qu'ils doivent tenir compte de l'opinion de leurs citoyens, qu'ils sont appelés à reconnaître les droits légitimes de l'ensemble des citoyens du monde et enfin, que ces raisons créent des fondations morales pour une paix libérale. Ces facteurs sont intensifiés par l'interdépendance économique qui crée des liens transnationaux favorables à la stabilité du système. La littérature sur la paix kantienne est abondante. On consultera cependant l'excellent article de John R. ONEAL, Frances H. ONEAL, Zeev MAOZ et Bruce RUSSETT, « The Liberal Peace: Interdependence, Democracy, and International Conflict, 1950-1985 », *Journal of Peace Research*, vol. 33, n° 1, 1996, pp. 11-28 ; ou encore le texte maintenant classique de Michael W. DOYLE, « Liberalism and World Politics », *American Political Science Review*, vol. 80, n° 4, décembre 1986, pp. 1151-1169.

progrès économique bénéfiques à l'ensemble des États et leurs sociétés, les libéraux vont privilégier la seule variable économique. Le marché international serait apolitique, car l'intérêt des acteurs économiques est de s'adonner paisiblement au commerce, ce qui dissuaderait les États de s'y affronter. L'État est ainsi renvoyé à ses préoccupations domestiques, de nature strictement politique. L'affirmation du marché comme espace international suggère une éviction progressive et sans conséquence de l'État. Dans cette perspective, l'interdépendance est une étape vers ce processus d'absorption de l'État par le marché – du moins à l'échelle internationale. Elle lierait les États entre eux par un rapport d'intérêt mutuel essentiellement économique, dissuaderait du recours à la violence, et enfin, limiterait considérablement l'autonomie étatique jusqu'à la subordonner aux exigences du marché régional et international, construit par une intégration économique de plus en plus poussée.

III – Hobbes et Smith : une controverse résoluble ?

Les perspectives réaliste et libérale possèdent chacune certains points forts qui mettent en valeur leurs hypothèses respectives. Les deux tendances partent d'une vision du monde divergente mais relativement compatible. Pour les réalistes, le monde est le lieu d'un combat de tous contre tous dans lequel chacun cherche à affirmer (ou confirmer) sa domination sur l'autre. La nature humaine y est immuablement égoïste et violente⁵⁴. Les libéraux quant à eux considèrent que la lutte pour la puissance n'est pas une donnée permanente pour comprendre l'humain, dont le caractère est perfectible, et qu'il est en mesure de coopérer pour atteindre ses fins.

Le monde tel que décrit par chacune de ces analyses suggère deux modèles de comportements étatiques apparemment différenciés. L'un souligne que l'État est préoccupé par le maintien absolu de sa sécurité et l'augmentation de sa puissance relative (le réalisme). L'autre indique que l'État est certes mobilisé par la poursuite de ses intérêts mais qu'il peut coopérer pour les atteindre (le libéralisme). Dans les deux cas, pourtant, on dispose d'un acteur unitaire, rationnel, et égoïstement dévoué à la satisfaction de ses besoins propres. En somme, qu'il coopère, qu'il se désiste ou qu'il agresse son prochain, l'État libéral ou réaliste ne vit pas dans un contexte harmonieux. De la même manière, la vision d'un monde anarchique, parfois structuré par l'existence d'organisations internationales (comme le soulignent les libéraux), ou seulement habité par des États à l'humeur belliqueuse (tel que l'indiquent les

54. Un auteur réaliste, tel Waltz, n'accorde toutefois pas d'importance à la nature humaine et ne se prononce pas sur ses caractéristiques comme s'y prêtait Morgenthau. Leur préférence allant à la structure du système plutôt qu'à la nature des unités constitutantes, plusieurs néo-réalistes expliquent le comportement offensif des États par le contexte anarchique dans lequel ceux-ci opèrent. Mais d'où vient cette anarchie sinon du comportement des États ? Dans tous les cas, que la préférence soit donnée à la nature (l'anarchie vient de la nature humaine) ou à la structure (l'anarchie existe par elle-même, elle est un principe régulateur du système international), l'État semble demeurer cette entité égoïste, mue par sa préoccupation de survie qui conditionne son agressivité.

réalistes), est commune aux deux grilles d'analyse. Pour toutes ces raisons, il est possible de prétendre que le libéralisme et le réalisme partagent quelques affinités et ont tous deux raisons sur certains points, mais pas pour les mêmes motifs.

L'histoire nous fournit aussi des exemples confortant les deux écoles. Par exemple et selon Copeland, les périodes de l'entre-deux-guerres et de l'après-guerre démontrent la vraisemblance du point de vue libéral sur le commerce comme facteur de paix entre les nations. En 1920, les États européens étaient hautement interdépendants les uns des autres. Dès 1930, la montée du protectionnisme, associée au déclin de cette interdépendance, aurait provoqué l'éclatement du second conflit mondial. Dans l'après-guerre, l'interdépendance accrue entre les nations industrielles expliquerait la longue période de paix qui caractérise leurs relations⁵⁵. Toutefois, plusieurs événements contredisent l'analyse libérale et confirment plutôt la validité des thèses réalistes. Lors des années trente, le Japon et l'Allemagne étaient fortement dépendants de leurs pourvoyeurs en matières premières. Cela expliquerait leur agressivité commune lors de la Seconde Guerre mondiale. De la même manière, l'avènement de la Première Guerre mondiale semble à première vue confirmer l'analyse réaliste, car l'interdépendance des pays européens au début du siècle n'a pas empêché le conflit de survenir.

Aujourd'hui, la controverse théorique sur les effets de l'interdépendance peut être résolue, dans la mesure où il faut tenir compte des deux approches pour expliquer l'impact de l'interdépendance sur les questions de sécurité. Les deux grilles d'analyse ne sont pas aussi incompatibles qu'il ne paraît à première vue. Les écoles entretiennent un faux débat. Il n'y a que peu de doute dans le fait que l'interdépendance économique ait réduit considérablement les chances d'une nouvelle guerre généralisée au sein du système international (comme le prévoyaient les libéraux mais pas les réalistes). En revanche, l'interdépendance laisse place à une part encore très importante de relations de conflits (comme l'ont soutenu les réalistes mais pas les libéraux). Ironie du sort, chacune des approches a raison sur le terrain normalement associé avec l'autre. Ainsi les réalistes peuvent prétendre que les *low politics* (et non les *high politics*) comportent des risques sécuritaires, tandis que les libéraux peuvent continuer d'affirmer que les *high politics* (mais non les *low politics*) sont à l'abri

55. Le terme de « longue paix » est utilisé par John L. GADDIS, « The Long Peace : Elements of Stability in the Postwar International System », *International Security*, vol. 4, n° 4, printemps, 1986, pp. 99-142. Dans les deux guerres mondiales, près de 50 millions d'Européens seraient morts. Depuis 1945, quelques 20 000 Européens auraient succombé lors de conflits interétatiques, lors de l'intervention russe en Hongrie de 1956 et de la guerre gréco-turque de 1974. Voir Melvin SMALL et J. D. SINGER, *Resort to Arms : International and Civil Wars, 1816-1980*, Beverly Hills, Sage, 1982, pp. 93-94. Par ailleurs, de 1945 à aujourd'hui, les conflits militaires entre États, impliquant l'affrontement de forces armées, n'auraient représenté que 25 % de l'ensemble des conflits interétatiques. La violence s'est surtout manifestée à l'intérieur des États, par des guerres civiles, des insurrections sociales, du terrorisme ou encore les agissements de régimes répressifs. Consulter Martin VAN CREVELD, *The Transformation of War*, New York, The Free Press, 1990, p. 20.

de graves menaces à la sécurité ! Assistons-nous à une inversion des thèses classiques que ces écoles ont énoncées ?

Le problème sécuritaire, en contexte d'intégration, doit en effet être posé différemment. Il ne s'agit plus seulement de maintenir la paix et d'éviter la guerre⁵⁶. Étant donné l'émergence des dimensions de sécurité non militaires, l'on constate aujourd'hui que l'interdépendance économique accrue n'a nullement enrayé l'apparition et la propagation de nouvelles formes de menaces. Ce faisant, les problèmes de sécurité dans le système international demeurent entiers.

IV – La paix par l'intégration et les nouveaux problèmes de sécurité

Dans la période qui a suivi le second grand conflit mondial, les pays industrialisés n'ont pas été enclins à recourir à la guerre pour solutionner leurs différends. Doit-on pour autant adopter le point de vue libéral et déclarer la guerre caduque ? De toute évidence cette proposition est trop enthousiaste pour être retenue. Cette paix par le commerce est remise en question par les interdépendances multiples qu'elle favorise au fur et à mesure que les économies nationales s'interpénètrent, suscitant de ce fait de nouvelles sortes de menaces. D'une part, celles-ci peuvent être de nature interne, questionnant les légitimités étatiques, lorsqu'elles consistent en des insurrections sociales, des guerres civiles ou encore ethniques. D'autre part, certains problèmes sécuritaires sont de nature transnationale, donc difficiles à classer dans les catégories « externe » et « interne » autrefois employées pour rendre compte de la sécurité des États. Ces problèmes sont, principalement, les diffusions technologiques, les menaces environnementales, les mouvements de population, tant démographiques que migratoires, l'émergence de réseaux terroristes et criminels et les concurrences inter-régionales. L'ensemble de ces facteurs transforme complètement la traditionnelle conception nationale de la sécurité. La sécurité étatique est ainsi confrontée aux nouvelles tendances sécuritaires globales qui dépassent les dimensions militaires⁵⁷.

56. Cette proposition alternative entre dans la typologie descriptive de Hylke TROMP, « Interdependence, Security and Peace Research », dans James N. ROSENAU et H. TROMP, dir., *Interdependence...*, *op. cit.*, p. 10, qui classe les thèses sur les effets de l'interdépendance en trois types : interdépendance et paix, interdépendance et guerre, interdépendance et conflits non militaires. Sur l'importance de tenir compte de ces menaces à la sécurité autres que militaires, voir les auteurs cités à la note 17 et notamment l'article de Matthews. Sur la sécurité comme un « concept essentiellement contesté », on lira B. BUZAN, *People...*, *op. cit.*, p. 7.

57. Sur ce thème, lire P. KENNEDY, « The Future... », *op. cit.*, p. 130. Consulter aussi Thomas S. SCHELLING, « The Global Dimension », dans Graham ALLISON et Gregory F. TREVERTON, dir., *Rethinking America's Security, Beyond Cold War to New World Order*, New York, W. W. Norton & Company, 1992, pp. 196-210, qui invoque un argument perceptuel pour soutenir le fait que la sécurité ait pris une dimension globale avec la fin de la polarisation des États à l'intérieur du découpage de la guerre froide.

A — Redéfinition des légitimités politiques

Il est intéressant de constater que les forces intégratives se heurtent simultanément à des tendances qui vont dans le sens de la désintégration. En diminuant la marge de manœuvre des États, l'interdépendance a provoqué en plusieurs endroits l'effritement de l'autorité étatique. La sécurité est en jeu, dès lors que de nouvelles légitimités politiques surgissent en opposition à l'ordre établi. Jamais dans l'histoire, observe De Santis, « autant de groupes disparates n'auront en différents coins du monde protesté de façon aussi polymorphe contre les gouvernements établis⁵⁸ ». Il existe plusieurs raisons qui expliquent cette résistance, et elles relèvent croyons-nous des effets de l'interdépendance.

En premier lieu, la communauté de valeurs que suggère l'exportation du modèle libéral d'interdépendance peut heurter de plein fouet d'autres modèles et normes qui ne partagent pas les préceptes culturels du libéralisme⁵⁹. Témoins de cette évolution, les modèles asiatique, islamique ou hispanique se développent différemment, l'« asianisme » juxtaposant l'autoritarisme à la philosophie du libre-marché, l'« islamisme » préservant l'« application de la *sharia* » et l'Amérique latine embrassant une forme hybride de libéralisme et d'étatisme. Dans ces conditions, l'Occident doit admettre qu'il lui sera difficile d'imposer ses valeurs dans un monde davantage polycentrique, d'autant plus que la richesse n'origine plus de cette seule partie du monde. Alors que bien que des gouvernements souhaitent l'intégration économique de leurs nations au sein d'une région et dans le processus de mondialisation, cette stratégie peut être ressentie comme menaçante pour une partie de la population. Le gouvernement peut aussi partager les craintes de celle-ci. Par conséquent, l'interdépendance n'est pas nécessairement synonyme d'harmonie et, par un curieux retour de l'histoire, elle peut provoquer un phénomène de « re-localisation » et l'affirmation de nationalismes et de particularités locales censée avoir été jugulée par les bienfaits du commerce.

En second lieu, et par voie de conséquence, l'interdépendance s'ouvre à un processus d'homogénéisation culturelle qui ne se concrétise pas sans heurts pour les États susceptibles d'être victimes de perturbations socio-politiques domestiques. Ainsi, l'hégémonisation culturelle occidentale peut rencontrer la résistance de sociétés qui se refermeraient sur elles-mêmes, en réaffirmant leurs spécificités, comme on peut le voir avec le cas de l'islamisme militant de certains pays du monde arabe⁶⁰. Ce type de mouvements sociaux peut être source d'instabilités domestiques tout en constituant une menace tant régionale que globale, lorsqu'ils cherchent à accroître leur visibilité par le

58. Hugh De SANTIS, *Beyond Progress...*, op. cit., p. 164.

59. C'est en partie le fondement de la thèse énoncée par S. HUNTINGTON, « *The Clash...* », op. cit.

60. Sur l'interdépendance comme un facteur de déstabilisation sociale pour certains pays hors-occidentaux, parce que signifiant une pénétration étrangère défiant la pratique de leur langue, valeurs et coutumes, lire Kal J. HOLSTI, « Changing in the International System: Interdependence, Integration and Fragmentation », dans Ole R. HOLSTI et al., dir., *Change in the International System*, Boulder, Westview Press, 1980, p. 48.

recrutement ou la violence. De plus, les réponses nationalistes, culturelles et politiques en général, exprimées avec l'appui ou non des gouvernements visés, peuvent engendrer des crises de légitimité politique vis-à-vis desquelles l'État reste démuné et incapable de sauvegarder sa cohésion. Un État conséquemment rendu « faible » et en proie à la fragmentation voit ainsi sa sécurité être menacée par des facteurs qu'il ne contrôle guère. Ironie du sort, l'un des effets pervers du processus d'intégration régionale et de la mondialisation pourrait bien être la réalisation que l'interdépendance ne diminue pas, au contraire stimule, l'affirmation d'identités nationales. Le risque demeure réel qu'à l'occasion cette manifestation s'opère dans l'agressivité, au travers de passions ethniques et de guerres civiles alimentées par des groupes qui s'estiment lésés, exclus ou menacés par les transformations prometteuses que laisse supposer le libéralisme. Il faut s'attendre à ce qu'en certains endroits, comme cela est le cas en ex-Yougoslavie, dans les anciennes républiques de l'URSS, dans le sous-continent indien ou en Afrique, des tendances prononcées à la désintégration cohabitent avec l'influence des processus intégratifs. Il n'est pas nécessaire de se transporter hors de l'Occident pour remarquer l'existence de mouvements sociaux critiques à l'égard des effets identitaires du libéralisme économique (l'exemple canadien lors des négociations de libre-échange avec les États-Unis le rappelle).

La montée, en troisième lieu, de ce que Rosenau décrit comme les « *Sovereignty-free actors* » (en opposition aux « *State-centric actors* ») diminue la capacité des entités étatiques à faire face aux nouveaux problèmes de sécurité⁶¹. Par exemple, dans le domaine économique, la grande mobilité des firmes exploitant la concurrence entre nations pour minimiser leurs coûts, pose le problème pour les États défavorisés du contrôle de leurs propres instruments politiques, économiques et sociaux⁶². La difficulté que peuvent éprouver les États à pratiquer une politique économique nationale véritablement dévolue aux besoins domestiques n'est pas sans menacer la cohésion sociopolitique interne, car les populations ne se sentent pas spécifiquement concernées ou sont offensées par les exigences de compétitivité internationale. De ce fait, les contestations sociales et politiques, indiquant une remise en question radicale de la légitimité des États à adapter leurs sociétés aux exigences du

61. James N. ROSENAU, « Security in a Turbulent World », *Current History*, vol. 94, n° 592, mai 1995, pp. 193-200.

62. Certains auteurs, surtout d'allégeance réaliste, soulignent que des facteurs économiques peuvent être considérés comme des objets de sécurité, car l'interdépendance amoindrit la capacité des États à concilier leurs objectifs économiques internes avec les exigences externes pesant sur leur économie, ce qui peut provoquer des manifestations de mécontentement social, menaçant la stabilité sociopolitique nationale. Consulter Clarck A. MURDOCK, « Economic Factors as Objects of Security », dans Klaus KNORR et F. N. TRAGER, dir., *Economic Issues...*, *op. cit.*, pp. 67-68. Voir aussi J. M. STOPFORD, S. STRANGE et J. S. HENLEY, *Rival States*, *op. cit.*, p. 209 : (...) « wealth is needed to preserve the state from internal rather than external threats to its cohesion and survival. Without wealth or the prospect of future sources of wealth, even if there is no external security threat, the state begins to fall apart. »

marché, peuvent aussi limiter l'optimisme que pourraient susciter les projets intégratifs, voire en ralentir, sinon en ajourner, la réalisation⁶³.

Dans tous ces scénarios, il est certain que parfois l'État, sinon des groupes ou entités qui le composent, voudront résister (parfois violemment) à toute forme de subordination envers une politique d'intégration perçue comme étant injuste et contraire à la préservation d'intérêts politiques, économiques, sociaux ou culturels.

B — Diffusions technologiques

La croissance et la disponibilité des nouvelles technologies touchant l'électronique et le domaine des communications rejoignent tous les coins du « village global », si bien que la transmission instantanée d'informations, par le biais de l'informatique, le fac-similé, la fibre optique et le satellite rend davantage poreuses les frontières entre États⁶⁴. Les crises gouvernementales, les conflits intra-étatiques, les attentats terroristes, les revendications de groupes politiques ou les actions humanitaires, par exemple, reçoivent un écho instantané et global et forcent les décideurs à réagir promptement. La sécurité, dans ce contexte, se « démocratise » puisqu'elle retire le monopole (donc le contrôle) sur l'information des mains des gouvernements et stimule la participation, voire l'émancipation, de groupes et de collectivités (l'exemple presque réussi en 1989 de la rébellion de Tien An Men en Chine). Ce résultat accroît aussi, en plusieurs endroits du globe, la vulnérabilité des États qui font face à une diffusion d'informations et de demandes sur laquelle ils ont de moins en moins d'emprise. « La menace à l'autonomie [étatique], provenant de l'électronique, est en fin de vingtième siècle plus grande que ne l'a été le colonialisme », observe Anthony Smith⁶⁵.

Le développement des moyens de communication informatisés permet un flux spectaculaire d'idées qui augmente l'influence de mouvements sociaux insurrectionnels, ne pouvant plus être réprimés dans le silence du cadre national et questionnant par la même occasion la légitimité étatique. La

63. Consulter C. DEBLOCK, *Du plein emploi à la compétitivité*, Montréal, Université du Québec à Montréal, à publier, GRIC, à paraître, p. 26 : (...) « il serait tentant de conclure que le monde, que ce soit celui des entreprises ou celui des sociétés, évoluerait vers son intégration progressive. Les choses me paraissent beaucoup plus complexes que cela. Ce dont il faut aussi prendre la mesure, c'est des transformations qualitatives qui accompagnent les phénomènes de longue durée. Loin de conduire à l'émergence d'un monde unifié, sanctionné par la règle du droit, ces transformations produisent au contraire des effets insoupçonnés, dont les deux principaux sont d'accentuer les différences entre les sociétés et d'introduire une concurrence systémique entre ces dernières. »

64. David BELL, « Global Communications, Culture and Values: Implications for Global Security », dans David DEWITT, David HAGLUND et John KIRTON, *Building a New World Order: Emerging Trends in International Security*, Toronto, Oxford University Press, 1993, pp. 159-184 ; voir aussi le rapport de l'UNIDIR, *Information Technologies and International Security: Research and Decision-Making Issues*, numéro 30-95, Genève, Nations Unies, 1996.

65. Anthony SMITH, *The Geopolitics of Information*, New York, Oxford University Press, 1980, p. 176.

disponibilité de l'électronique rend maintenant concevable la conduite de nouvelles formes de « cyberguerre », c'est-à-dire l'exploitation d'Internet pour mobiliser et utiliser des ressources humaines et matérielles en vue de gagner la « guerre de propagande ». La couverture médiatisée d'un conflit contribue à stimuler des frustrations ou des revendications qui provoquent son internationalisation. Pour cette raison, les gouvernements ne peuvent plus ignorer l'existence d'un conflit éloigné, les images décrivant celui-ci faisant prendre conscience des conséquences de la violence pour l'interdépendance (entre autres, le problème des réfugiés).

Le mouvement d'insurrection zapatiste au Mexique illustre bien la portée des diffusions technologiques engendrée par l'interdépendance. Réagissant à la sanction d'une entente d'intégration économique qui allait aggraver la précarité des conditions de vie des paysans mexicains, en privatisant progressivement les propriétés agricoles dont ils dépendent pour leur survie, les Zapatistes ont démontré qu'une contestation armée pouvait aller chercher la bienveillance de l'opinion internationale et de ce fait, une certaine protection qui a contraint le gouvernement mexicain à négocier plutôt qu'à éliminer tout bonnement les dissidents. Le traité de libre-échange nord-américain a paradoxalement accru l'urgence d'y résister par la contestation et le soulèvement. Toutefois, sans la possibilité technologique d'utiliser l'informatique pour assurer sa visibilité, il n'est pas sûr que le soulèvement zapatiste aurait pu bénéficier de l'ampleur du soutien populaire qui lui a permis de persévérer. Dans la même foulée, cette insurrection populaire a substantiellement remis en question les stratégies économiques par lesquelles l'État prétendait gouverner sa société, et du fait même, sa légitimité à poursuivre dans cette voie.

Sur le plan strictement militaire, les diffusions technologiques rendent de plus en plus disponible l'accès aux armes sophistiquées, incluant les technologies qui relèvent du domaine nucléaire et chimique ainsi que celles qui ont trait particulièrement au commerce des missiles. Cette disponibilité stimule la violence des conflits et comporte le risque de les intensifier lorsqu'elle s'accompagne d'une course aux armements (un sujet sur lequel la littérature est fort abondante⁶⁶).

66. Voir par exemple Jeffrey BOUTWELL, Michael KLARE et Laura REED, dir., *Lethal Commerce: The Global Trade in Small Arms and Light Weapons*, Cambridge, American Academy of Arts and Sciences, 1995. Par ailleurs, il est vrai que plusieurs auteurs remettent en question l'idée que l'intégration économique et l'augmentation du commerce qu'elle entraîne constituent nécessairement des facteurs de croissance économique. Il existe une littérature critique très abondante à ce sujet, mais on consultera surtout l'excellente synthèse publiée par la CNUCED, « Reforming Trade Policies », *Trade and Development Report*, New York, 1992, p. 102 : « Statistical tests have been inconclusive at the causal link between exports and economic growth. On balance, they tend to indicate that overall economic growth – by improving supply capabilities – leads to faster export growth, rather than the inverse. »

C — Les enjeux environnementaux

La dégradation marquée de l'environnement représente un aspect non militaire de la sécurité qui reçoit de plus en plus d'attention⁶⁷. La sécurité est menacée à long terme par une détérioration prononcée des conditions d'existence nécessaires au bien-être des êtres humains.

Le développement économique qu'entraînerait la création de zones d'intégration économique s'accompagne inévitablement d'une intensification de l'activité industrielle dans les centres d'activité. Bien que souhaitable pour l'ensemble des sociétés, le développement économique est toutefois à l'origine d'effets secondaires pour le moins problématiques. L'activité industrielle accrue, associée à une hausse des émissions de déchets toxiques par les voies de l'air ou de l'eau, peut entraîner une détérioration de l'environnement aux implications extra-nationales. Ces problèmes urbains sont aussi accentués par l'attrait qu'exerce un certain laxisme normatif auprès des firmes étrangères, qui auront tendance à localiser leurs sites de production là où les exigences environnementales sont peu contraignantes. De plus, les problèmes environnementaux peuvent aussi se manifester par des productions agricoles perturbées, ce qui pose le problème de la survie de certaines franges de la population. Des changements significatifs dans le climat, dans le système biologique qui entretient toute forme de développement et dans les réserves de ressources renouvelables, peuvent susciter la concurrence et entraîner des conflits : par exemple, la question d'approvisionnement en eau potable au Proche-Orient (qui touche des pays tels Israël, la Jordanie, la Syrie et la Turquie)⁶⁸, la pêche en haute mer pour des pays comme le Canada, le Chili ou la Russie, et la famine qui sévit dans des régions comme la Somalie.

À un niveau global, l'industrialisation mondiale et l'absence de concertation internationale sur la préservation d'un certain nombre de richesses naturelles sont à l'origine d'une dégradation générale de l'environnement, menaçant le bien-être des sociétés et exigeant des réactions nationales pour contenir ses impacts⁶⁹. Par exemple, le réchauffement de la planète entraîné par l'émission

67. Gareth PORTER, « Environmental Security as a National Security Issue », *Current History*, vol. 94, n° 592, mai 1995, pp. 218-222.

68. Peter GLEICK, « Water and Conflict: Fresh Water Resources and International Security », *International Security*, vol. 18, n° 1, été 1993, pp. 79-112.

69. Plusieurs études démontrent le lien qu'il y a à établir entre dégradation de l'environnement et les problèmes de sécurité, comme l'article de Marc A. LEVY, « Is the Environment a National Security Issue? », *International Security*, vol. 20, n° 2, automne 1995, pp. 41-42. Les études les plus fréquemment citées sur ce sujet sont celles de Tad HOMER DIXON, « Environmental Scarcities and Violent Conflict: Evidence from Cases », *International Security*, vol. 19, n° 1, été 1994, pp. 5-40 et du même auteur, « On the Treshold: Environmental Changes as Causes of Acute Conflict », *International Security*, vol. 16, n° 2, automne 1991, pp. 76-116; Norman MYERS, « Environment and Security », *Foreign Policy*, n° 74, printemps 1989, pp. 23-41; et J. T. MATTHEWS, « Redefining... », *op. cit.* Certaines analyses contestent la validité de ce lien, dont celle de M. A. LEVY citée plus haut; Daniel DEUDNEY, « The Case Against Linking Environmental Degradation and National Security », *Millenium*, vol. 19, n° 3, hiver 1990, pp. 461-476; ou encore l'article critique et très documenté de Lothar BROCK, « Peace Through Parks: The Environment on the Peace Research Agenda », *Journal of Peace Research*, vol. 28, n° 4, novembre 1991, pp. 407-424.

de dioxyde de carbone provenant de la consommation de combustibles fossiles propre à l'activité industrielle de nos sociétés est problématique pour les bouleversements climatiques qu'il provoquerait. On pensera à des effets tels que les désertifications des régions les plus exposées, avec l'exode préoccupant des populations atteintes ; à la hausse du niveau des mers qui annoncerait des inondations allant jusqu'à la disparition de certaines zones côtières ; ou encore aux rendements agricoles perturbés, entraînant disettes et famines dans les pays les moins favorisés. L'ensemble de ces perspectives environnementales engendrent des préoccupations sécuritaires globales qui, à l'extrême, rendent imaginables des conflits armés causés par des tensions socio-économiques dues à la détérioration des conditions écologiques.

D — Migrations clandestines et réfugiés

Le développement économique favorisé par un commerce en croissance, qu'il origine de l'interdépendance accrue ou d'une intégration économique régionale plus poussée, peut être également source de problèmes démographiques et migratoires. On invoquera des thèmes tels que ceux de la surpopulation des centres urbains, l'exode rural de communautés autrefois dévolues au travail de la terre, la paupérisation de régions peu industrialisées et enfin, les poussées migratoires orientées vers l'extérieur auxquelles l'ensemble de ces changements participent⁷⁰.

Les migrations internationales, légales et surtout illégales, constituent parfois un sujet de préoccupation sécuritaire pour les États, dont l'institution repose en toute première instance sur la délimitation d'un territoire donné et d'une population fixe. Depuis la Première Guerre mondiale, l'afflux de réfugiés déplacés par les guerres inter-étatiques ou les guerres internes pose aux États le problème du contrôle de leurs frontières. De la même manière, la création de zones économiquement intégrées peut être un facteur d'attraction des migrants, qui se déplacent pour des raisons économiques car cherchant à mieux vivre là où faire se peut⁷¹. Des facteurs politiques tels que les instabilités internes suivent cette même logique et peuvent provoquer des flux migratoires vers l'étranger, que ce soit dans la région environnante ou à l'échelle mondiale. Ainsi, plus de 40 millions de réfugiés ont depuis la fin de la guerre froide fui des zones et régions dévastées par les conflits. Ces migrations sont rendues d'autant plus facilitées que l'accès aux moyens de communication et de

70. Pour plusieurs auteurs qui ont étudié ces nouvelles menaces à la sécurité, l'environnement, les ressources, la démographie et les migrations constituent les principaux nouveaux thèmes à prendre en compte. Lire par exemple T. S. SCHELLING, « The Global... », *op. cit.*, pp. 200-201.

71. Sur les questions migratoires et pour une revue critique de la littérature sur le sujet, consulter l'excellente recherche de Jean-Christophe L.-SINCLAIR, *Liberté de circulation et politiques migratoires : vers la forteresse Europe ?*, Montréal, Université du Québec à Montréal, GRIC, Cahier de recherche 96-6, septembre 1996, pp. 2-3, 5 ; ainsi que Bertrand BADIE, « Flux migratoire et relations transnationales », *Études internationales*, vol. 24, n° 1, mars 1993, pp. 7-16 ; et James F. HOLLIFIELD, *Immigrants, Markets, and States : The Political Economy of Postwar Europe*, Cambridge, Harvard University Press, pp. 5-6.

transport a effacé presque entièrement les contraintes géographiques. Cette « mondialisation » des flux migratoires altère la structure démographique de certains pays et cause dans plusieurs cas (l'Allemagne ou la France par exemple) des tensions sociales sérieuses – au point où des formes de xénophobie, de « nativisme », peuvent engendrer des problèmes de sécurité⁷². On note ce phénomène un peu partout, des États-Unis aux pays Baltes, en passant par les Indes et l'Australie. La dénonciation par une minorité ethnique d'un État d'une situation de discrimination peut provoquer le ralliement de la même ethnique, majoritaire cette fois, au sein d'un État voisin et aller jusqu'à provoquer des affrontements entre pays (les exemples en Afrique subsaharienne abondent). Enfin, l'irrédentisme s'alimente encore davantage de situations où l'interdépendance économique s'avère également discriminatoire à l'égard d'un groupe en particulier (le cas des Kurdes dans plusieurs pays du Golfe et du Moyen-Orient).

En outre, l'interdépendance accrue s'est accompagnée d'une mobilité des individus qui entraîne parfois de graves problèmes de propagation facilitée des maladies infectieuses. Le consumérisme accru encouragé par la société d'abondance de l'après-guerre – accompagné sur le plan social d'une libéralisation des mœurs –, et la constitution progressive d'un monde de plus en plus accessible physiquement, car consommable par le biais du voyage, ne sont pas étrangers à la prolifération de virus parfois virulents au point de décimer des populations⁷³.

E — Criminalité trans-frontalière et terrorisme

Le développement rapide des moyens de communication et de transport, l'augmentation des échanges internationaux, la mobilité croissante des individus et la mondialisation des réseaux financiers constituent autant de facteurs qui favorisent les activités des organisations criminelles transnationales et qui échappent largement au contrôle politique de l'État⁷⁴. Cette criminalité peut prendre plusieurs formes : trafic de stupéfiants, blanchiment d'argent, trafic de matériaux nucléaires, contrebande, immigrations illégales, fraudes informatiques, etc... Qu'il s'agisse de la contrebande de matériels fissiles (4 incidents sérieux en 1994), du trafic de stupéfiants (une entreprise qui rapporte environ 250 milliards de dollars à ses organisateurs) ou du blanchiment d'argent (500 milliards de dollars qui transitent illégalement à travers le monde), la criminalité trans-frontalière représente une menace diffuse, mais

72. Toute la question des réfugiés comme enjeu de sécurité est abordée par MYTON WEINER, « Bad Neighbors, Bad Neighborhoods : An Inquiry Into the Causes of Refugee Flows », et ALAN DOWTY et GIL LOESCHER, « Refugee Flows as Grounds for International Action », *International Security*, vol. 21, n° 1, été 1996, pp. 5-42 et 43-71 respectivement.

73. Comme le cas du Syndrome de l'immuno-déficience acquise (SIDA) le montre bien dans certaines régions africaines, dont le Zaïre.

74. Center for Strategic and International Studies, *Global Organized Crime : The New Empire of Evil*, Washington, 1994 ; Observatoire géopolitique des drogues, *Géopolitique des drogues*, 1995, Paris, La Découverte, 1995 ; et Rensselaer LEE, « Global Reach : The Threat of International Drug Trafficking », *Current History*, vol. 94, n° 592, mai 1995, pp. 207-211.

réelle, non seulement pour la société, mais aussi pour l'État. Ce type d'activités constitue un défi aux gouvernements, non pas contre leurs forces militaires, mais plutôt contre leurs prérogatives et leur autorité constitutive. Par leur nature même, elles remettent en question la souveraineté de l'État, accroissent le niveau d'instabilité politique interne et internationale et compromettent le fonctionnement normal des institutions politiques et juridiques. La criminalité trans-frontalière, et plus particulièrement le trafic de stupéfiants, contribuent à miner la société civile en créant des problèmes socio-économiques tels que la hausse de la criminalité locale.

L'interdépendance a également multiplié les agissements de nouvelles formes de terrorisme fondées sur le nationalisme, le fondamentalisme religieux, le fascisme et le nihilisme « apocalyptique⁷⁵ ». Les sociétés sont devenues davantage vulnérables aux moyens utilisés par les groupes terroristes afin de faire entendre leurs causes, que celles-ci soient idéologiques ou sectaires. Les facteurs technologiques et les dépendances toujours plus grandes envers les systèmes de communication, conventionnels et électroniques, offrent des possibilités accrues pour le terroriste de causer certains chaos dans les pays industrialisés, au point où il est possible de soulever aujourd'hui la possibilité réelle d'« info-terrorisme ». Le décloisonnement des frontières et la facilité de se déplacer d'un coin à l'autre du monde, en plus de la miniaturisation des technologies et la disponibilité toujours aisée de matériaux de guerre dangereux (missiles, toxines biologiques, agents chimiques et radiologiques...), font du terrorisme une menace qui ne vise plus seulement des cibles particulières mais qui s'engage dans la tuerie générale (les exemples du culte Aum Shinrikyo au Japon ou du culte de la branche des Davidiens aux États-Unis). Les États affrontent aujourd'hui non pas une mais plusieurs sortes de terrorismes à la fois qui craignent et exploitent les conséquences du transnationalisme et de la mondialisation.

F — Concurrences inter-régionales

Le regroupement des économies en grandes zones régionales commercialement introverties n'irait pas dans le sens d'une plus grande stabilité et de la paix par l'intégration. L'interdépendance, dans cette éventualité, laisserait place à de nouvelles formes de protectionnisme n'allant pas sans rappeler la période de l'entre-deux-guerres. La consolidation des trois grands blocs économiques (européen, américain et asiatique) semble défier le projet multilatéral d'après-guerre. Nombre d'auteurs remarquent que la complémentarité entre régionalisme et multilatéralisme est loin d'avoir été démontrée⁷⁶. Le découpage

75. Walter LAQUEUR, « Postmodern Terrorism », *Foreign Affairs*, vol. 75, n° 5, septembre-octobre 1996, pp. 24-36.

76. Consulter sur ce thème les travaux de Christian DEBLOCK, *Une intégration régionale stratégique : le cas nord-américain*, Montréal, Université du Québec à Montréal, GRIC, Cahier de recherche 92-4, septembre 1992, pp. 1-2; C. DEBLOCK et D. BRUNELLE, « Le régionalisme... », *op. cit.*; Ernst E. PREEG, *Economic Blocs and U. S. Foreign Policy*, Washington, National Planning Association, p. 14; Peter J. KATZENSTEIN, « Regionalism in Comparative Perspective », *Cooperation and Conflict*, vol. 31, n° 2, 1996, pp. 124-126.

économique mondial en zones géographiquement différenciées illustrerait même pour certains critiques l'idée d'un morcellement de l'économie mondiale, plutôt qu'une plus grande intégration de celle-ci. Dans cette perspective, les régionalismes ne réaliseraient pas l'idéal libéral d'un monde unifié par le commerce, mais iraient plutôt dans le sens des appréhensions réalistes sur le régionalisme exacerbant les rivalités de puissance entre grands ensembles concurrents. Quoi qu'il en soit, cette question divise encore libéraux et réalistes et l'on peut soupçonner qu'ils aient encore tous deux raison sur des aspects différents.

Ainsi, sans aller jusqu'à prendre les allures d'une confrontation militaire, qui renforcerait la thèse réaliste voulant que le commerce soit au service de la puissance et serve des fins belliqueuses, il n'en demeure pas moins qu'une tendance prononcée vers la rivalité inter-blocs et le protectionnisme accroîtraient en général tous les problèmes de sécurité. Ceux-ci pourraient reprendre les formes traditionnelles de course aux armements et de diplomatie coercitive. En deçà d'une guerre, ces stratégies s'avèreraient très coûteuses et dangereuses en plus de remettre en question les fondements de l'interdépendance économique. Toutefois, il ne faut pas exclure le scénario où les régionalismes iraient dans le sens d'une plus grande coopération inter-régionale, favorisée par l'existence d'institutions économiques internationales comme l'Organisation mondiale du commerce (OCM), l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) ou encore le G-7.

Des niveaux inégaux de développement produisent, en outre, des gagnants et des laissés-pour-compte sur l'échiquier de la mondialisation. L'exclusion d'un grand nombre d'économies non occidentales des schémas intégratifs rappelle la persistance du découpage Nord-Sud dans la distribution des richesses mondiales⁷⁷. La marginalisation au sein du système économique mondial n'est pas sans soulever des inquiétudes, par exemple, pour la stabilité d'un continent comme l'Afrique.

Conclusion

Dans le cadre de cet article, il ne s'agissait pas de vérifier les traditionnels arguments des écoles réaliste ou libérale mais plutôt d'exploiter ce qu'elles suggèrent pour développer une proposition alternative. Celle-ci consistait à modifier l'énoncé du problème en élargissant la signification du concept de sécurité, pour y ajouter les dimensions non militaires. Il n'était donc plus nécessaire de répondre en absolu à la question de savoir si l'interdépendance

77. Lire Christian LUTZ, « Avenir de la cohésion sociale dans les pays de l'OCDE », dans *Les sociétés de l'OCDE en transition*, Paris, OCDE, 1994, p. 106 : « L'attention, jusque-là accaparée par la guerre froide, se porte à présent sur d'autres conflits : l'écart de plus en plus marqué entre la minorité de riches et la majorité de pauvres que compte le monde, et la concurrence accrue pour accéder aux ressources limitées de notre planète, qui confère au conflit Nord-Sud une nouvelle dimension et crée des conflits d'un type nouveau. Le problème majeur auquel se trouveront confrontés les pays de l'OCDE tient aux implications qu'aura le transfert de ces problèmes sur la cohésion sociale. »

était source de paix ou de guerre entre les nations, question formidable par son ambition, mais de montrer que l'interdépendance économique pouvait être source de nouveaux problèmes de sécurité et pouvait même en intensifier la gravité.

Durant la guerre froide et compte tenu de la rivalité militaire entre deux grandes puissances qui polarisaient le système international, il était d'usage de considérer que les principales menaces à l'intégrité des États étaient de nature militaire. L'État-nation demeurait l'acteur principal dans les affaires internationales, ce qui a justifié la prédominance de l'approche réaliste pendant cette période. Aujourd'hui et en Occident du moins, les rivalités traditionnelles entre États empruntent des formes non armées, laissant place par exemple à certaines guerres commerciales et technologiques. Parallèlement à cette obsolescence progressive du recours à la violence pour la résolution des conflits, de nouvelles sources d'insécurité pour les États prennent une ampleur croissante. Nous avons soutenu que ces menaces à la sécurité sont visiblement plus pressantes alors que l'interdépendance économique et les intégrations régionales sont susceptibles d'être confrontées à des problèmes et des conflits d'un nouveau genre.

Malgré de nombreuses réserves émises face à la perspective de lendemains intégratifs prometteurs, il faut admettre que les intégrations économiques régionales, plus que les simples interdépendances économiques, ont des effets politiques positifs indirects. Par la plus grande transparence décisionnelle, la meilleure circulation de l'information et la perception améliorée des intérêts de chacune des parties de collaborer sur des problèmes communs, les processus intégratifs peuvent être favorables à l'émergence d'une concertation régionale. Certains auteurs parlent même du régionalisme comme d'un mécanisme de défense contre une interdépendance globale⁷⁸.

Cette analyse sur la dimension sécuritaire de l'interdépendance, utilisant des écoles de pensée antagoniques, soulève en conclusion deux questions fondamentales pour les recherches ultérieures. Peut-on vraiment régionaliser la sécurité dans la gestion des nouvelles menaces auxquelles les zones géographiquement regroupées devront faire face? Est-il possible d'établir de nouvelles formes de coopération sur la sécurité régionale, par le biais des institutions mises en place, qui puissent corriger les effets risqués que pourrait avoir l'intégration sur la cohésion politique, économique et sociale des pays engagés dans le processus? Il faudra évaluer la valeur et l'efficacité des structures qui accompagnent la plupart des projets d'intégration régionale, afin de voir si elles permettent aux États concernés d'affronter dans la convergence d'intérêts les nombreux problèmes que posent les dimensions non militaires de la sécurité.

78. Robert Gilpin parlera du régionalisme comme d'un espace proprement politique qui permet aux États de compenser les effets de la mondialisation économique et de résister à l'érosion de leur contrôle sur la vie économique nationale. C'est aussi le point de vue défendu par P. J. KATZENSTEIN, « *Regionalism...* », *op. cit.*, p. 126.